

Séance du 19 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale située 8 rue Eugène Chauvelier, dans le cadre des recommandations sanitaires, sous la présidence de M. Jean-Paul COQUILLE, Maire.

Etaient présents : Mmes et Mrs : Martine Letourneur, Mickaël Feuvrier, Nicolas Padois, Marion Marie, Anne Molard, Christophe Krakus, Patrice Coutelle, Ingrid Caté.

Absente excusée : Mme Loyer Solène. M. Christophe Krakus a été nommé secrétaire.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 15 janvier 2021

2021-02-d1

Déclaration d'intention d'aliéner 2 rue du Château parcelle B828

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de Maître Jacky DUVAL notaire à Laval une déclaration d'intention d'aliéner pour la propriété située 2 rue du Château parcelle n° B 828

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption, sur le bien ci-dessus référencé.

2021-02-d2

Signature des actes notariés pour la vente des terrains du lotissement de la Charmille

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul Coquille Maire, ou son représentant, pour signer les actes de vente des terrains du lotissement de la Charmille, auprès de l'étude LCC.BN notaires à Loué.

Le prix de vente des terrains du lotissement est de 18,40 euros HT le m² et la TVA est calculée sur la marge (conformément à la délibération du 23 juillet 2010).

2021-02-d3 à d13

Vote des compte de gestion et comptes administratifs 2020

Le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et comptes de gestion qui font apparaître les résultats suivants : (Monsieur le Maire quitte la salle pour le vote des comptes administratifs)

LOTISSEMENT	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes (titres émis)	32 263.78	32 263.78
Dépenses (mandats émis)	32 263.78	32 263.78
Résultat exercice 2020	0	0
Résultat de clôture précédente 2019	19 938.13	- 32 263.78
Excédent global	19 938.13	
Déficit global		- 32 263.78

Le Conseil Municipal décide

le report du déficit d'investissement de 32 263.78 €

le report de l'excédent de fonctionnement de 19 938.13 €

Vote : 0 abstention, 0 contre, 8 pour

ASSAINISSEMENT	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes (titres émis)	4 079.88	1 920.00
Dépenses (mandats émis)	3 172.30	739.88
Résultat exercice 2020	907.58	1 180.12
Résultat de clôture précédente 2019	4 343.62	27 122.42
Excédent Global	5 251.20	28 302.54

Le Conseil Municipal décide

le report de l'excédent d'investissement de 28 302.54 €

le report de l'excédent de fonctionnement de 5 251.20 €

Vote : 0 abstention, 0 contre, 8 pour

COMMUNE	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes (titres émis)	164 399.03	203 191.78.
Dépenses (mandats émis)	123 152.61	77 592.71
Résultat exercice 2020	41 246.42	125 599.07
Résultat de clôture précédente 2019	86 215.79	- 109 454.35
Excédent Global	127 462.21	16 144.72
Solde des restes à réaliser		- 2 290.87
Affectation excédent de fonctionnement capitalisé		0
Report	127 462.21	- 16 144.72

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisé 0€

Report en investissement 16 144.72 €

Report en fonctionnement : 127 462.21€

Vote : 0 abstention, 0 contre, 8 pour

Vote des budgets primitifs 2021

Commune : Le Conseil Municipal vote le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 260 921.21 €, en dépenses et recettes d'investissement à 80 850€

Vote : 0 abstention, 0 contre, 9 pour

Assainissement :

Le Conseil Municipal vote le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 8 591.20 €, en dépenses et recettes d'investissement à 30 222.54 €

Vote : 0 abstention, 0 contre, 9 pour

Lotissement :

Le Conseil Municipal vote le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 64 443.13 €, en dépenses et recettes d'investissement à 53 382.78 €

Vote : 0 abstention, 0 contre, 9 pour

2021-02-d14

Divers travaux

Le Conseil municipal a décidé de retenir les achats et travaux suivants pour 2021,

Achat d'une tondeuse, d'un taille-haie, et petit matériel

Mise en conformité électrique de la Salle Chauvelier

Cimetière : columbarium, cavurne et puits de cendres pour le jardin du souvenir, peinture des grilles.

2021-02-d15

Remplacement du poste informatique de la mairie

Le devis des Etablissements Conty pour le remplacement du poste informatique de la mairie est retenu pour un montant de 1765 € HT soit 2118 € TTC.

Le conseil municipal décide d'imputer la somme en section d'investissement au compte 2183-91.

2021-02-d16

Devis pour la réfection du mur de soutènement de la lagune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de réaliser des travaux de réfection du mur de soutènement de la lagune, et présente un premier devis.

Le conseil municipal décide de consulter une autre entreprise et de reporter la délibération à la prochaine réunion.

2021-02-d17

Proposition de mutualisation pour les prestations de fauchage, élagage, débroussaillage

Le conseil municipal accepte la proposition de la communauté de communes LBN concernant la mutualisation des prestations de fauchage, élagage et débroussaillage pour les entrées d'agglomération et les chemins ruraux.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commande avec LBN.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h